



Documentation

EMBAJADA DE ESPAÑA
NUAKCHOT

VISA DE RESIDENCE A BUT NON LUCRATIF

Ce visa permet au titulaire de résider en Espagne pendant une période de plus de 90 jours sans possibilité d'exercer une activité rémunérée.

DOCUMENTS EXIGÉS

- **Formulaire** de "Demande de visa national, dûment rempli et signé (original et copie).
- **Une photo** d'identité récente en couleur sur fond blanc.
- **Passeport** ou document de voyage reconnu comme valide en Espagne, avec une validité minimale d'1 an (originale y copie).
- **Formulaire EX-01*** dûment rempli et signé (LO 4/2000 y RD 557/2011)
- **Formulaire model 790***, **code 052**, dûment rempli et signé, valide pour liquider la taxe établie pour la demande d'autorisation de résidence temporaire ou permanente, la taxe est de **440 MRU** y sera payée à l'Ambassade. Le demandeur devra présenter 3 exemplaires du **Formulaire model 790, code 052**.
- **Une assurance maladie publique ou privée** en cour de validité pour l'Espagne.
- **Original et copie du certificat médical** prouvant que le demandeur ne souffre d'aucune des maladies pouvant avoir des répercussions graves sur la santé publique, conformément aux dispositions du Règlement sanitaire international de 2005. Il doit être légalisé par le ministère de la Justice (Direction des Affaires Civiles et du Sceau), par le Ministère mauritanien des Affaires étrangères et par l'Ambassade d'Espagne.
- **Original et copie du casier judiciaire** vierge, délivré par les autorités du pays dans lequel le demandeur a résidé les 5 dernières années, dans lequel il ne devrait y avoir aucune condamnation pour délits prévus par la loi espagnole, légalisé par le Ministère des Affaires Etrangères dudit pays et par l'Ambassade d'Espagne. S'il s'agit d'un pays autre que la Mauritanie, il doit être légalisé par l'ambassade d'Espagne dans ce pays.
- **Documents permettant de vérifier l'existence de revenus périodiques et suffisants** ou la possession d'actifs garantissant lesdits revenus, avec un minimum de 2131,36 euros par mois (montant équivalent à 400% de l'IPREM) et 537,84 euros par mois supplémentaire (100% d'IPREM) pour la prise en charge, le cas échéant, de chacune des personnes à la charge de l'intéressé, pendant leur séjour en Espagne. Un certificat bancaire et les extraits de compte des six derniers mois tamponnés par la banque seront exigés.
- **Disponibilité de logement** ou justificatif de moyens pour cette disponibilité.
- Si la demande est faite par un **mandataire**, une procuration notariée originale et une copie, réalisée au plus tard un an avant la demande de visa faite par ceux qui exercent l'autorité parentale ou la tutelle.
- Tout document supplémentaire jugé nécessaire pourra être exigé du demandeur. De même, le demandeur peut également être convoqué pour un entretien avec le personnel consulaire.



Documentation

EMBAJADA DE ESPAÑA
NUAKCHOT

- **Les frais de dossier s'élèvent à 9.510 MRU** à cette somme peuvent s'ajouter les frais additionnels de la compagnie qui réceptionne les demandes.

Au moment de la remise de la demande, un examen formel du dossier sera effectué et le demandeur pourra être amené à se présenter plus tard. À ce moment-là, et sur la base d'un examen plus détaillé du dossier, un entretien personnel ou des documents supplémentaires peuvent être demandés.

La non-comparution aura pour effet de considérer l'intéressé comme ayant désisté à poursuivre la procédure, sauf dans les cas de force majeure dûment accrédités.

***Document à réaliser à l'Ambassade avant d'aller à son rendez-vous à BLS :**

- Payer les taxes des formulaires model 790, code 052 et EX01
- Légaliser le certificat médical ainsi que le casier judiciaire, seulement sur rendez-vous qui s'obtient en appelant le +222 45 25 20 80